

Communiqué de presse du vendredi 25 septembre 2020

Par ce communiqué, la Ville de Pont-Audemer et la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle tiennent à vous informer que monsieur Michel LEROUX, Maire de Pont-Audemer et Président de la Communauté de communes, a été hospitalisé ce jeudi 24 septembre.

Il réalise actuellement des examens de contrôle et il n'est pas possible pour l'instant de vous communiquer la durée de son absence.

Tel que prévu par l'article L. 2122-17 du Code général des collectivités territoriales, "en cas d'absence [...] le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint dans l'ordre des nominations".

En tant que 1^{er} adjoint, Laurent Beaudouin assurera la suppléance du Maire de Pont-Audemer le temps de sa convalescence, entouré des maires-adjoints et de l'équipe municipale.

Francis Courel, 1^{er} vice-Président, assurera les mêmes fonctions pour la Communauté de communes, accompagné des vice-présidents et maires de la Communauté de communes.

Tous les élus restent mobilisés, les projets engagés et les activités de la commune et de l'intercommunalité seront poursuivis pendant cette période.

Nous souhaitons un prompt et rapide rétablissement à monsieur Michel Leroux.

CONTACT

Mairie de Pont-Audemer
Service Communication
02 32 41 81 48
communication@pontaudemer.fr

Cabinet du Maire
02 32 41 81 35